

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le VINGT NOVEMBRE
A PAU

Au siège social de la société ci-après nommée.

La Société dénommée **2M.IMMO**, Société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à PAU (64000), 1 rue du Sergent Bernès Cambot Résidence La Pergola, identifiée au SIREN sous le numéro 948407663 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU.

Se sont réunis ses membres, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation de la gérance faite par voie électronique envoyée à chacun d'entre eux.

Les documents suivants ont été adressés aux membres de la société, savoir :

- le rapport sur le but de l'opération envisagée et de ses modalités financières ;
- le texte de la résolution proposée.

Puis, le président déclare que ces pièces ont été mises à la disposition des membres de la société plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions, ce dont l'assemblée lui donne acte.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Laurence LAPLACE agissant en qualité de gérant.

Est désigné comme secrétaire : Monsieur José-Manuel Paulino CABALEIRO.

Le président d'assemblée constate que :

- Sont présents :
 - Monsieur José Manuel Paulino CABALEIRO détenteur de 450 parts numérotées de 1 à 450
 - Madame Marie-Laurence LAPLACE détentrice de 450 parts numérotées de 451 à 900
 - La société dénommée VALBO représentée par Monsieur José-Manuel Paulino CABALEIRO et Madame Marie-Laurence LAPLACE en leurs qualités de seuls gérants et associés, détentrice de 100 parts numérotées de 901 à 1000
- Sont représentés : néant

Total des parts sociales présentes ou représentées : MILLE (1000) parts sociales sur les MILLE (1000) parts sociales composant le capital social.

Le quorum est par suite atteint.

Les associés peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

ORDRE DU JOUR

Compte tenu de l'acquisition d'un bien situé à LONS (64140) 30 allée Romain Gary, il est décidé de transférer son siège social sans changement de ressort, à l'adresse suivante :

30 allée Romain Gary à LONS (64140).

DISCUSSION

Aucune question ou remarque particulière n'est soulevée, l'assemblée prend acte de la nécessité de procéder au transfert du siège.

JMC.

MLL

RESOLUTION

Il est décidé de transférer le siège social anciennement à PAU (64000) Résidence LA PERGOLA 1 rue du Sergent Bernès Cambot à l'adresse suivante : **30 allée Romain Gary 64140 LONS.**

Cette modification prend effet à compter de ce jour.

Il est envisagé de modifier les statuts en son article 4- SIEGE SOCIAL ainsi qu'il suit :

« Le siège social est fixé à : LONS (64140) 30 allée Romain Gary par suite d'une délibération des associés en date du 20 Novembre 2025.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du département sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs, en vertu d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés. »

Cette résolution est mise aux voix et est adoptée.

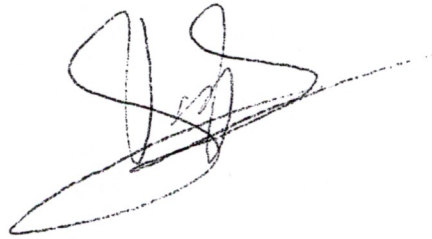
POUVOIRS


L'assemblée générale confère tous pouvoirs à Madame Marie-Laurence LAPLACE, avec faculté de déléguer à toute personne de son choix les pouvoirs ainsi conférés, à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la résolution prise, et d'une manière générale d'effectuer tout ce qui sera utile et nécessaire à la conclusion de la présente résolution.

A la suite de ces opérations, le mandataire sera bien et valablement déchargé de tout ce qu'il aura effectué en vertu du présent mandat et des déclarations du constituant par le seul fait de l'accomplissement de l'opération, sans qu'il soit besoin à cet égard d'un écrit spécial.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le président, et sera retranscrit sans délai sur le registre des délibérations.



Ce qui confère 

FEUILLE DE PRESENCE

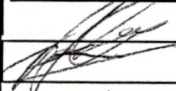
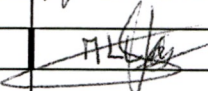
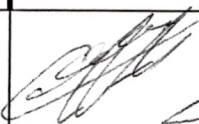

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2025

Société : 2M.IMMO

Siège : Résidence LA PERGOLA 1 rue Sergent Bernès Cambot 64000 PAU

Capital : 1000,00 €

n° RCS : 948407663

<u>Identité des associés</u>	<u>parts détenues</u>	<u>Voix</u>	<u>Mandataire</u>	<u>Emargement</u>
Mr José-Manuel Paulino CABALEIRO	450	45%		
Mme Marie-Laurence LAPLACE	450	45%		
La Société VALBO représentée par Mme Marie-Laurence LAPLACE et Mr José-Manuel Paulino CABALEIRO associés	100	10%		

Quorum requis : 1000

Total des parts sociales représentées à l'assemblée : 1000

Certifié sincère et véritable

Le Président



